



# Impact environnemental, les banques françaises mettent les gaz

Toutes se fixent des objectifs ambitieux pour diminuer drastiquement leur consommation énergétique et ainsi diminuer les coûts.

PAR THOMAS CARLAT

**R**emplacement des systèmes d'éclairage, recours aux énergies renouvelables, politique stricte en matière de voyages professionnels... Les banques françaises ne lésinent pas sur les moyens pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Entrés de plain-pied dans une vraie démarche écologique depuis plusieurs années, les grands établissements - BNP Paribas, BPCE, Société Générale et plus récemment Crédit Agricole - passent au crible l'ensemble de leur consommation d'énergie : eau, électricité, gaz, fioul, jusqu'au papier. Une bonne manière de faire la chasse aux coûts et de se donner une image de bon citoyen.

Désormais, toutes les banques mesurent, réduisent, voire compensent leurs émissions de CO<sub>2</sub>. La palme revient à HSBC France, premier établissement à atteindre la « neutralité carbone » dès 2005. Ses concurrentes ne ménagent pas leurs efforts. En 2011, BNP Paribas a émis 673.543 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, contre 701.905 tonnes l'année précédente. Société Générale n'est pas en reste. L'an dernier, elle a émis 265.988 tonnes de CO<sub>2</sub> (soit 1,84 tonne par occupant), contre 277.745 tonnes en 2010 (1,99 par occupant). « Les émissions 2011 par occupant sont en baisse de 7,6 % par rapport à 2010 et de 20,7 % par rapport à 2007, notre année de référence, indique Emmanuel Martinez, directeur environnement chez Société Générale. Notre objectif pour 2012 est de compenser 100 % des émissions carbone 2011. »

## Taxe carbone interne

Pour inciter leurs filiales ou leurs lignes métier à être vertueuses, les banques mettent en place des systèmes rigoureux. Ainsi, chez Société Générale, « nous avons instauré en 2011 une taxe carbone qui s'applique aux filiales, rapporte Emmanuel Martinez. On leur demande donc de payer le montant de leur compensation carbone. Il existe aussi des pénalités pour les entités qui ne font pas remonter leurs données environnementales. » La banque de La Défense travaille actuellement à sa stratégie environnementale 2012-2015, avec de nouveaux objectifs sur la réduction de la consommation d'énergie.

Diminuer sensiblement sa facture énergétique constitue aussi un enjeu de premier plan chez Crédit Agricole. L'an dernier, la banque verte a mis en place un groupe de travail dédié au volet énergie. Avec un objectif : baisser de 5 % par an sur trois ans sa consommation énergétique. Quant à La Banque Postale, elle souhaite diminuer de 9 % par collaborateur les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux bâtiments et de 5 % par véhicule les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2015 (par rapport à 2007). BPCE est engagée dans une même démarche, « mais nous n'avons pas d'objectifs programmés car l'incertitude quant à l'évolution du prix de l'énergie peut accélérer le mouvement, explique Arnaud Berger, directeur du développement durable chez BPCE. En revanche, nous nous donnons des outils et des moyens organisationnels ».

Tous les établissements se sont dotés d'une direction du développement durable. « Cette direction compte cinq personnes au niveau national et s'appuie sur une quarantaine de correspondants dans chacune des banques du groupe qui relaient nos actions », précise Arnaud Berger. Preuve de l'importance du sujet, BPCE a intégré sa démarche écologique dans son plan stratégique 2010-2013.

Autre champ d'action : un recours massif aux énergies renouvelables ou « vertes ». « 25 % de l'électricité achetée par Crédit Agricole est d'origine renouvelable », souligne le groupe dans son document de référence. Chez BNP Paribas, ces énergies renouvelables ont représenté 9,3 % - 10,6 % en 2010 - de la consommation totale d'énergie du groupe dans ses bâtiments en 2011, tandis que chez Société Générale, l'électricité « verte » a représenté 29 % de sa consommation nette d'électricité en 2011 (+4 points sur un an). Un mouvement qui devrait encore s'accélérer dans les années à venir. ■



## L'AVIS DE...

Olivier Arroua, associé au cabinet Selenis et auteur d'un Livre blanc sur les pratiques RSE\* dans les services financiers

*« Les banques sont de bonnes élèves »*

### **Les banques sont-elles à la pointe en matière de bilan carbone ?**

Les banques sont de bonnes élèves en la matière par rapport à d'autres industries, elles multiplient les initiatives originales, innovantes parfois. Elles disposent d'importants leviers d'optimisation - informatique, papier et éclairage notamment - et sont engagées dans une démarche systématique de réduction des coûts de fonctionnement. Elles réduisent annuellement de 3 % à 6 % leur consommation d'énergie, ce qui est dans la moyenne française (-4 %). L'évolution progressive du cadre réglementaire (signature électronique, dématérialisation des échanges) et technologique (*cloud computing*, système

centralisé de gestion de l'énergie) génèrent de nouveaux potentiels de gains.

### **Quel est l'intérêt de cette démarche ?**

Le principal est financier car cela leur permet d'améliorer leur coefficient d'exploitation. Il existe aussi un intérêt en termes d'image car les banques font ainsi un geste citoyen. Par ailleurs, cette démarche environnementale peut renforcer la cohésion interne, en donnant un sens social à l'action des collaborateurs. Enfin, par leurs investissements, elles contribuent à démocratiser et ouvrir le marché de l'énergie « verte ».

\*Responsabilité sociale et environnementale